

La vie du village

à Bourgneuf

n°12

Printemps

Mars
2017



Photo : Jean Christophe Chaudron
Photographe



Edito

En décembre, dans mon précédent éditorial, j'avais fait état d'une pétition demandant à la municipalité de revoir l'aménagement de la place de l'église en raison de l'abattage des sept arbres de l'allée des marronniers.

Ces trois derniers mois, les débats ont été vifs, parfois houleux ; le village a été scindé entre ceux qui voulaient cet aménagement et ceux qui souhaitaient revoir entièrement le projet, avec, à la clé, des coûts supplémentaires et un retard sur plusieurs années.

Nous avons organisé le 28 janvier une réunion publique qui a rassemblé beaucoup de participants pour savoir si nous poursuivions cet aménagement ou si nous y mettions un terme. Deux jours plus tard, le conseil municipal, après avoir longuement débattu devant un large public, a décidé par 10 voix contre 5 de continuer les travaux, estimant qu'il serait dommage pour notre village de procéder à la réfection de la rue de la Commanderie et de laisser la place de l'église en l'état, alors que cette place doit devenir le cœur du village avec, pour l'animer au quotidien, notre multiservices. S'il n'y a pas d'autres retards, nous pouvons espérer la fin des travaux en cours d'année 2019.

En dépit de ces turbulences, je me félicite de voir que notre village vit et s'exprime en toute indépendance. Nous voulions un village vivant, des habitants qui portent publiquement leur parole. Tel a été le cas et j'en suis heureux. Je forme le vœu que cette vitalité perdure et que nous poursuivions ces débats qui marquent une forme de démocratie directe. Un regret, pourtant : ce dialogue a eu lieu en décalé. Les opposants au projet se sont exprimés bien tard, alors que leurs apports, leurs remarques et leurs propositions auraient été fort utiles et complémentaires lors des ateliers participatifs que nous avons organisés à l'occasion des quatre réunions publiques qui se sont déroulées de 2014 à 2016. Néanmoins, nous allons prendre en compte les propositions constructives qui nous ont été faites pour rendre cette nouvelle place de l'église encore plus accueillante.

Pour tout vous dire, je préfère les débats qui se déroulent chez nous, même si parfois ils râpent un peu, à ceux auxquels nous assistons en ce moment au niveau national à l'occasion de la présidentielle. Je ne parle même pas de ce qui se passe chez nos cousins américains...

Je vous laisse découvrir votre magazine préféré.
Bien à vous,
Paul-Roland Vincent

Animation « les princesses » le 17 décembre 2016 à l'épicerie

Sommaire

Edito	1
Vie municipale	2 - 4
Tous acteurs	5
Vie associative	6 - 7
Agenda	8



Maîtriser les dépenses en vue des projets futurs
Paul-Roland Vincent

Depuis 2016, une modification du code général des impôts nous enjoint de présenter une note synthétique retraçant les informations financières de l'année écoulée, l'objectif étant d'informer les habitants de la commune de l'exécution budgétaire.

Pour rappel, le budget se décompose en section de fonctionnement (tout ce qui permet à la commune de vivre au jour le jour) et en section d'investissement (les travaux, les emprunts).

Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont diminué de 3,9 % entre 2015 et 2016. Les principales causes sont les suivantes : les charges de personnel ont sensiblement diminué, de 5,6%. Cette diminution est due à la suppression d'un poste d'agent d'entretien, économie minorée par les augmentations de salaire en raison du GVT (glissement vieillesse technicité). Les charges financières (intérêt d'emprunt) ont également diminué de 11,2 %, tandis que les dépenses à caractère général sont restées stables.

Les recettes de fonctionnement ont augmenté de 4,6 %, entre 2015 et 2016. Les variations les plus significatives sont les suivantes : la dotation générale de fonctionnement (DGF) et la dotation de solidarité rurale (DSR) (les deux principales dotations versées par l'Etat) ont fortement diminué de 16,6 %. Les recettes fiscales de la commune ont, quant à elles, augmenté significativement de 9,4 % en dépit de taux d'imposition restés identiques. Ce résultat est dû à une hausse des bases de 4,0 % et aux taxes versées sur les terrains vendus devenus constructibles. Les produits des services (cantine, location de salle...) ont légèrement augmenté de 2,6 %. Les atténuations de charges (remboursements des salaires dus aux arrêts maladie, fonds de soutien de l'Etat pour les TAP, participation de l'Etat pour les contrats de travail aidés) ont, quant à elles, augmenté . Le solde entre dépenses et recettes pour la section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 41 899 €.

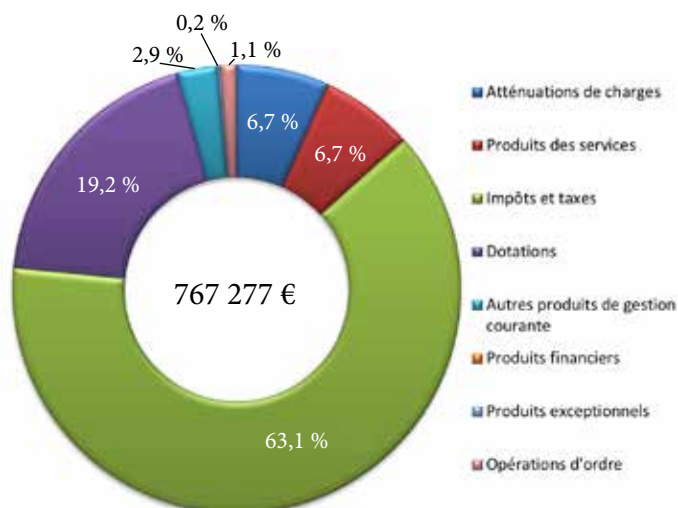
Section d'investissement

Les dépenses d'investissement (qui comprennent les travaux, mais aussi le remboursement du capital de la dette) ont diminué de 18,9 % pour atteindre 215 707 €.

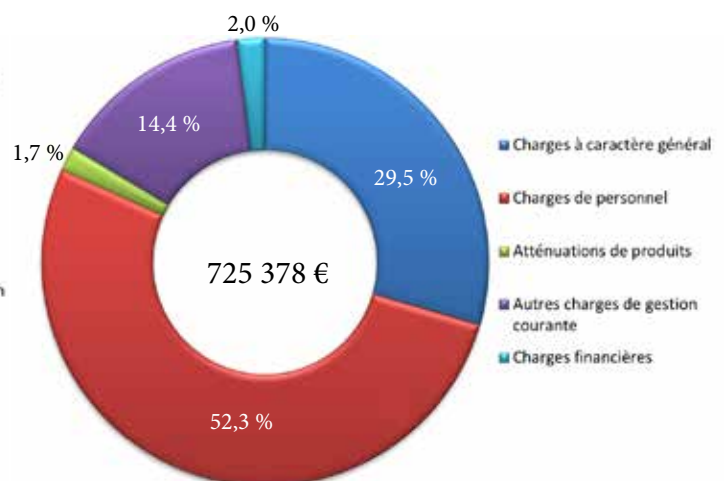
Les travaux d'équipement ont diminué de 76,2 %, la municipalité ayant choisi de ne pas procéder à de lourds travaux pour conserver une capacité d'endettement lorsqu'il s'agira de procéder au réaménagement de la rue de la Commanderie et de la place de l'église. Un emprunt relais a été remboursé à hauteur de 153 344€.

Les recettes d'investissement ont diminué de 52,1 % en raison de l'absence d'emprunt contracté en 2016 (les emprunts sont en effet comptabilisés comme des recettes). Elles se montent à 135 073 €.

Les recettes réelles de fonctionnement



Les dépenses réelles de fonctionnement



La nouvelle vie d'Anny



Anny Contré a décidé de se consacrer à sa famille et à ses hobbies après une longue vie professionnelle dont 22 années passées au service de la mairie de Bourgneuf et des Novibourgeois. Tout d'abord à l'accueil de la mairie où chacun a pu apprécier ses compétences et sa disponibilité durant 15 années. Elle a ensuite succédé à Mme Quantin en 2010 en qualité de secrétaire de mairie. Nous aurons toujours le plaisir de la croiser

dans les rues de Bourgneuf ou à l'épicerie du Village. L'ensemble de l'équipe municipale souhaite à Anny de s'épanouir dans ses nouvelles activités.

Marie-Claire Denise a pris ses fonctions de secrétaire de mairie depuis le 1er février 2017. Notre bulletin viendra dans un prochain numéro à sa rencontre pour la présenter.



Frelons asiatiques



« La femelle fondatrice » du frelon asiatique naît à l'automne. Aux premiers gels, elle quitte le nid pour trouver une cachette où hiberner. Le reste de la colonie est abandonné et succombe.

Aux premiers redoux, entre le 15 février et le 1er mai, la reine se réveille pour construire un nouveau nid et y

pondre. C'est à ce moment qu'il faut la piéger. Il faut donc installer des pièges dans des endroits ensoleillés et, si possible, à proximité de point d'eau. Le piège est simple à réaliser à partir d'une bouteille en plastique vide : couper le tiers supérieur et le placer sur la partie basse de la bouteille.

Faire des trous pour permettre aux petits insectes de s'échapper.

Composition du nectar : 1/4 sirop grenadine ou cassis + 1/2 bière brune + 1/4 vin blanc (qui repousse les abeilles).

Retirer les pièges au 1er mai.

Décès

Robert Moreau nous a quittés. Agriculteur, il a passé une bonne partie de sa vie dans notre beau village. Tous ceux qui l'ont croisé se rappellent son regard malicieux et son franc parler.

En 2014, il a offert à Bourgneuf un terrain de 1679 m² pour permettre d'agrandir notre cimetière. Le conseil municipal souhaite lui rendre un juste hommage.

Poubelles

Il a été constaté que certaines poubelles montraient l'envie de passer plusieurs nuits de suite à la belle étoile... nous recommandons à tous d'accorder aux bacs bleus et aux bacs jaunes la permission d'une seule nuit chacun par semaine. Nouveaux jours de ramassage : le mercredi matin pour les bacs jaunes, le jeudi matin pour les bacs bleus (sortir les bacs la veille).



Cartes nationales d'identité

A compter du 13 mars 2017, par décision du Ministère de l'Intérieur, les mairies, et donc celle de Bourgneuf, ne gèrent plus les dossiers de demande de pièces d'identité. Un téléservice est mis en place sur le site service.public.fr pour remplir le formulaire de pré-demande et suivre l'évolution de son traitement. Ensuite, un rendez-vous est pris afin de finaliser la procédure dans un lieu de recueil désigné (pour Bourgneuf, il s'agit au plus près de La Jarrie ou La Rochelle), puis la carte est mise à disposition. Bien entendu, les services de la mairie aideront les habitants à effectuer leur demande en ligne en cas de besoin.

2016 : les nouveaux petits Novibourgeois



Lola MATHIEU
née le 26 avril 2016

Sévan BARBIER
né le 30 mai 2016

Malo COBLARD
né le 5 juin 2016

Maïwen GENEUX
née le 1 septembre 2016

Chloé RAUD
née le 25 octobre 2016

Agathe BRETEZ
née le 2 novembre 2016

Bastien BASCOU
né le 23 décembre 2016

Un règlement pour le terrain multisports

Le document dans son intégralité est consultable à l'adresse
<http://www.bourgneuf.fr/terrain-multisports-0>
 Stéphane Portier

Si l'installation du terrain multisports a rapidement trouvé son public, son usage a malheureusement parfois engendré des situations difficiles à vivre pour les riverains. Après une année d'utilisation, un bilan a été réalisé et le conseil municipal a voté le 24 octobre 2016 un règlement encadrant les activités sur ce lieu.

Certaines interdictions basiques (mais pour autant avérées) ont dû être mentionnées, telles que :

- Ne pas introduire sur le terrain de véhicules à moteur, d'animaux, ou de matériaux dangereux (en verre notamment)
- Faire preuve de civisme : ne pas pénétrer chez les particuliers pour récupérer les ballons, ne pas crier, ne pas écouter de la musique trop fort...

L'ouverture quotidienne pour tous les publics est maintenue, avec toutefois les réserves suivantes :

- Les horaires d'utilisation sont de 9h00 à 20h00.
- Les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'une personne majeure.



Ce règlement est un cadre, pour que les utilisateurs et les riverains conservent un bon voisinage...

Des hommes en vert à Bourgneuf

Les brigades vertes entrent en action...

Jean-Louis Léger

En 2016, la municipalité avait confié l'entretien de ses espaces verts à Messidor, entreprise d'insertion qui, également, compose et imprime notre bulletin municipal.

Concernant l'entretien des espaces verts, la qualité des prestations a souvent fait l'objet de remarques de la part des habitants et de l'équipe municipale.

Pour 2017, la municipalité a donc décidé de mettre un terme à cet accord, de procéder à une nouvelle consultation et de confier, après l'approbation du conseil municipal, cette tâche à l'AI 17. L'AI 17 est une association d'insertion, plus connue sous le nom de « brigades vertes » et très reconnaissable,

avec des camions vert pomme et des tenues de la même couleur.

La commune dispose donc, depuis la mi-février, d'une brigade de six hommes, accompagnée par un encadrant, une semaine sur trois. En effet, nous partageons cette brigade avec les communes du Vergeroux et de Lagord. Les missions confiées à cette brigade sont l'entretien des espaces fleuris, les tontes, l'élagage et la propreté des trottoirs. Le coût pour la commune s'élève à 22 000€ par an.

Une brigade est composée de personnes en contrat d'accompagnement à l'emploi. Elle forme et aide les chômeurs à retrouver un emploi et à se réinsérer dans la vie active par un travail sur le terrain.



Nous demandons donc aux Novibourgeois de leur réserver le meilleur accueil.

Par ailleurs, nous observons avec plaisir et encourageons l'entretien réalisé par les habitants devant leur maison, contribuant ainsi à continuer de vivre dans un village agréable.

Rue de Betphagé

L'enfouissement et le passage des gaines pour l'éclairage public ont été effectués. Restent à assurer l'enfouissement du réseau France Telecom, l'enlèvement des poteaux et la pose des candélabres avec ampoules Led.

Concernant la voirie, les travaux

prévus par le marché consistaient à traiter uniquement les tranchées par un bi-couche en gravillons. Sur le long terme, le résultat de ce type de traitement apporte déformations, nids de poule, inconfort...

A la faveur d'une subvention accordée par le département, la municipalité a décidé de programmer un traitement plus qualitatif sous forme d'enrobé à

chaud sur toute la rue de Betphagé (de la rue de la Coppinerie au chemin de la Croisée Bazière). La réfection des trottoirs sera également assurée. Pour ne pas compromettre la stabilité de l'ensemble, les travaux ne pourront toutefois pas débuter avant juin au plus tôt. Il va donc falloir faire preuve d'un peu de patience...

Au pays des princesses

TOUS
ACTEURS

Ce mois-ci, rencontre avec deux femmes qui cultivent leur imaginaire et leur créativité dans leur activité quotidienne :

Erika (coiffeuse) et Audrey (costumière). Interview croisée.

Stéphane Portier

Erika, nous nous sommes rencontrés en juin 2014*, vous aviez ouvert l'année précédente... qu'est-ce qui a changé ?

E : Le salon en lui-même, déjà... régulièrement, l'aménagement change. La décoration aussi (elle montre les costumes exposés et des photos de ses shootings). Et il y aura d'autres innovations ! Cet été, je lance une formule de coiffure en extérieur ! La terrasse sera aménagée, pour en faire un salon de plein air.

Audrey, pouvez-vous nous présenter votre activité ?

A : Mousseline et Mandragore est une entreprise de création de costumes historiques et féériques. Par exemple, une de mes dernières créations est une robe elfique... et bien sûr, je réalise également les accessoires, qui terminent bien les tenues.

Depuis quand savez-vous que vous voulez faire ce métier ?

E : Moi, dès l'âge de 3 ans, j'ai dit vouloir être coiffeuse et vers l'âge de 6 ans, je rêvais d'avoir un salon. Je ne compte plus les poupées qui m'ont servi de cobayes ! Et puis j'ai été bercée dans le monde de Disney et sa féerie...

A : Quand j'étais enfant, mes parents étaient membres d'une association qui organisait des sons et lumières et des marchés historiques à Taillebourg. Dès le plus jeune âge,

j'ai porté des robes médiévales, des capes... Maintenant, je fais partie de la troupe des Chevaliers pourpres de Chambon. Notre spécialité est le combat en armures.



Quelles sont les qualités requises ?

E et A : Ce sont des métiers de création... donc créativité, inspiration, minutie... perfectionnisme aussi ! Oui, tout doit convenir au client, dans les moindres détails !

Vous avez toutes deux participé à « l'animation princesses » à l'épicerie le 17 décembre ...

E : Oui ! Claire a voulu lancer un truc et elle nous a dit : « j'ai une idée ! »...

c'était parti !

A : La veille, j'étais en forêt pour préparer le décor du studio...

E : C'était un super moment ! Et tout ce monde ! C'était impressionnant pour les enfants !

Vous vous êtes assez récemment installées à Bourgneuf... Que pensez-vous de ce village ?

A : Je trouve qu'il bouge bien ! On y trouve un esprit convivial et familial.

E : Oui, c'est ça... et le bistrot du village est un vrai plus pour se rencontrer !

Quels sont les moments forts que vous avez appréciés l'année dernière ?

A : Le spectacle de feu à la fête du village ! Magnifique !

E : Et la fête de la musique ! Il n'y avait pas besoin d'un matériel de fou, les gens étaient là, pour faire la fête !

Que peut-on vous souhaiter pour cette année ?

A : Développer l'activité et, pour commencer, je vais construire un petit atelier, parce que là, dans la maison, ça devient parfois compliqué de tout stocker...

E : Moi, j'aimerais sortir du salon de coiffure classique... j'ai très envie de continuer à réaliser des séances de shooting, avec des mariées, des pin-up vintage... j'ai plein d'idées !

* Cf. La vie du village n°1 – juin 2014

Coordonnées

Mousseline et Mandragore

Créations de costumes historiques et féériques
<http://mousselinemandrago.wixsite.com/costumes>
mousseline.mandragore25@gmail.com

Hair Ika

Salon de coiffure mixte
05 46 55 02 66

Facebook : hair'ika coiffure mixte



Une deuxième vie pour le camion de pompiers

Le camion de pompiers rénové est sorti pour la première fois lors de la cérémonie du 11 novembre...
Romain Navarro et Patrick Foucher

Lors de la cérémonie du 11 novembre, l'association de la sauvegarde du patrimoine de Bourgneuf a dévoilé l'ancien camion d'interventions rénové et une histoire novibourgeoise toujours aussi présente.

Les sapeurs pompiers de Bourgneuf existent depuis 120 ans. En 1900, la pompe à bras et les seaux en toile sont les seuls moyens à disposition. En 1988, ce centre d'une douzaine de personnes et la municipalité ont décidé d'acheter un camion pour disposer d'un véhicule d'incendie. Un projet à moindre coût, car ce sont les pompiers habitant sur la commune qui se mettent au travail. Un Renault saviem sg2 de 1970 tollé, acheté à un ostréiculteur, sera rendu opérationnel pour

combattre les incendies. Pour cela une modification de la tôlerie est nécessaire (découpe de la cabine arrière), avec la fabrication de tous les accessoires pour devenir un véhicule d'intervention. Ce véhicule artisanal financé par la municipalité et l'amicale des sapeurs pompiers prend forme avec succès. Une longue vie l'attend pour protéger la population.

De 1993 à 2007, une école de jeunes sapeurs pompiers naît à Bourgneuf sous les ordres de l'adjudant chef Jacky Faity. Suite à la départementalisation, ce centre se regroupera avec Sainte-Soulle. Le vieux véhicule va alors prendre une bonne retraite méritée. Il sera laissé dans les locaux communaux. L'association de la sauvegarde du

patrimoine de Bourgneuf composée d'anciens pompiers, jeunes sapeurs pompiers et jeunes novibourgeois ont décidé de le remettre en état.

Un dur et long projet : le vieux camion était rongé par la rouille, son moteur ne fonctionnait plus et ses freins étaient bloqués Un gros travail nous attendait. Ce camion capricieux nous a donné du fil à retordre. Pour suivre nos anciens, toutes les pièces ont été fabriquées par nos soins et sans achat. Une salle de peinture a été conçue dans l'ancienne caserne afin de lui redonner des couleurs. Quoi de mieux pour sa première sortie que d'être présent et d'ouvrir le cortège du 11 novembre 2016 !



ASPB : Association pour la sauvegarde du patrimoine de Bourgneuf

Créée en 2012, cette association a pour mission de sauvegarder et rénover si nécessaire dans la mesure du possible certains engins ou matériels appartenant à la commune. Elle est composée de 10 membres.

Président : Romain Navarro
06 50 22 63 31

La bibliothèque, un lieu à réinventer

VIE ASSOCIATIVE

Isabelle et Marion Portier

La bibliothèque, notre bibliothèque, est un lieu à réinventer. Certes, il y a toujours des livres, des CD et des DVD à emprunter mais c'est juste une possibilité parmi d'autres.

Ce que nous souhaitons, c'est de faire de ce lieu un endroit de rencontres de personnes, d'arts et d'idées... Un endroit convivial où venir partager des moments variés seul ou en famille.

Un café lecture, c'est l'occasion de découvrir des publications dans la bonne humeur.

Un atelier familial, une matinée histoire, ce sont deux heures de

temps de partage avec son enfant ou petit-enfant autour d'une fabrication manuelle ou d'écoute de contes et de chansons !

Ainsi, petit à petit, on vivra dans et autour de ce lieu que nous sommes en train de réaménager pour lui permettre d'être accueillant, vivant,

coloré et donner envie à ceux qui passent de pousser la porte, de feuilleter une revue, de prendre un café... et de partager de nouvelles activités que nos et vos idées vont faire germer.



Animations pour le printemps des poètes

Mercredi 8 mars
(15h00 – 17h30)
et samedi 11 mars
(10h30–12h00)

Création de haïku :
Venez créer votre mini poème et l'illustrer à votre goût !

Pochettes surprises :
vous pourrez choisir votre pochette surprise contenant un livre en vous laissant guider par un poème. Apportez-nous votre poème préféré ou créez en un pour cette occasion !

Brigades d'interventions poétiques (samedi 11 matin) : lecture de poèmes à la bibliothèque et à l'épicerie.

Le club de judo en pleine vitalité

Depuis 36 ans déjà, Fabrice Zély (ceinture noire 6ème Dan et Brevet d'état 2ème degré) entraîne les judokas de Bourgneuf deux fois par semaine les mardis et vendredis. Pour cette saison 2016/2017, 75 licenciés se retrouvent sur le tatami. Le 13 janvier à 20H30 avait lieu une cérémonie importante pour un club de judo : la remise de deux nouvelles ceintures noires. L'une pour Lisa Perrocheau, qui a commencé le judo à Bourgneuf, l'autre pour Pierre Bellec qui a débuté à Andilly. Ces deux nouvelles ceintures noires, respectivement 48ème et 49ème formées au club, démontrent la vitalité d'un club qui accueille des enfants dès 7 ans mais aussi des adultes judokas confirmés ou débutants.

Dans son discours de félicitations aux nouveaux promus, Fabrice

a rappelé que la ceinture noire, c'est la récompense de beaucoup d'efforts, après 7 années minimum de pratique du judo dont une démonstration technique devant un jury (kata), un test de commissaire sportif (arbitrage), des combats où il faut non seulement gagner mais marquer des points par des actions décisives.

Dans les bons résultats de cette année, on peut signaler la 2ème place de Lisa au Critérium National cadettes à Ceyrat (Clermont-Ferrand) et sa 1ère place au tournoi national de Nantes.

D'autres combattants du club ont brillé avec la 3ème place (en association avec Charron) au championnat de ligue par équipes de clubs seniors. Ils ont devancé des clubs comme La Rochelle, Saintes, Royan, Angoulême, Cognac, Poitiers. Des compétitions officielles existent aussi pour les plus jeunes

avec les petits tigres, ou samourais qui selon les classements peuvent être de bronze, d'argent ou d'or.



Contact :
Noël Laidet, Président
www.judobourgneufandilly.com

Agenda

Animation « le printemps des poètes » - Gratuit - Bibliothèque	Mercredi 8 mars 15h30 et Samedi 11 mars 10h30
Grande soirée des jeux - Gratuit - Salle associative	Samedi 18 mars 17h30 - 23h00
Spectacle Nougaro Tribute - 12€ (6€ pour les 6-12 ans, gratuit pour les moins de 6 ans) Salle associative	Samedi 25 mars 20h30
Animation « Histoires de Pâques » - Gratuit - Bibliothèque	Samedi 8 avril 10h30
Carnaval organisé par l'APE	Samedi 8 avril Après-midi
Marche organisée par l'Association de Gymnastique Volontaire Départ de la salle associative	Dimanche 9 avril 8h30
Animation familiale - Gratuit - Bibliothèque	Mercredi 12 avril 15h30
Elections présidentielles : 1er tour Salle associative	Dimanche 23 avril 8h00 - 19h00
Tournoi de football de l'Efc Db2s (à Dompierre-sur-Mer)	Samedi 29 avril et Dimanche 30 avril
Elections présidentielles : 2ème tour Salle associative	Dimanche 7 mai 8h00 - 19h00
Troc n'roll - Gratuit - Jardin collectif rue Aliénor	Dimanche 7 mai 9h00 - 19h00
Cérémonie du souvenir	Lundi 8 mai 10h30
Troc livres organisé par le groupe culture - Gratuit - Salle associative	Samedi 13 mai 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00
Forum du numérique traitant du rapport des enfants à Internet Salle associative - Gratuit	Vendredi 19 mai A partir de 17h00
Vide-grenier organisé par AFR Stade	Dimanche 21 mai



La première grande soirée des jeux a eu lieu à Bourgneuf en 2016 et a attiré environ 120 personnes, ravies. Grâce au partenariat mis en place avec la Grosse Boite (magasin rochelais) et Détours de Jeux (association de Vérines), vous serez accueillis entre 17h30 et 23h00, orientés vers des jeux actuels en fonction de vos goûts et configuration (nombre, âge des joueurs). La règle vous sera présentée et en quelques instants, vous serez en situation de jeu ! Samedi 18 mars 2017 à partir de 17h30 à la salle associative, venez retrouver le plaisir de jouer en famille ou entre amis !

25 mars



Claude Nougaro, auteur à la plume fine et riche de sa formation de journaliste, d'observateur de paysages humains, restera l'homme aux semelles de swing. Laurent Malot, est l'interprète parfait pour mettre en majesté ces textes de haut vol. Sur scène le 25 mars 2017 à 20h30 à Bourgneuf, la magie Nougaro-Malot sera au rendez-vous.

Pour vous tenir informés des animations à Bourgneuf, liker la page Facebook : « Animations à Bourgneuf »

